

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUPLESSIS**

**MUNICIPALITÉ DE BAIE-JOHAN-BEETZ**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, convoquée le douzième jour du mois de mai deux mille vingt et un à 19 heures en visioconférence pour des raisons exceptionnelles dues à la situation actuelle de COVID-19.**

**Sont présents :** M. Martin Côté, maire  
M. Clément Tanguay, conseiller, poste 1  
M. Serge Proulx, conseiller, poste 2  
M. Jacques Devost, conseiller, poste 3  
M<sup>me</sup> Maryse Bourque, conseillère, poste 4  
M. Luc Bourque, conseiller, poste 5  
M. Denis Harvey, conseiller, poste 6

**Aussi présente :** Mme Myriam Lafleur, directrice générale secrétaire-trésorière

**1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par M. Martin Côté, maire de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, à 19 h 35. Mme Myriam Lafleur fait fonction de secrétaire.

**2. Présences**

Constatation du quorum.

**3. Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par Serge Proulx, appuyé par Maryse Bourque et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'accepter l'ordre du jour tel que proposé :

1. Ouverture de la séance par M. le maire
2. Présences
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2021
5. Résolution
  - a) Résolution 2021-05-12-01 concernant l'embauche d'une employée à l'accueil touristique
  - b) Résolution 2021-05-12-02 concernant un contrat de travail en étude urbanistique
  - c) Résolution 2021-05-12-03 concernant la nomination de la responsable de la bibliothèque municipale auprès du Réseau biblio de la Côte-Nord
  - d) Résolution 2021-05-12-04 concernant un contrat d'arpentage
6. Affaires nouvelles
7. Période de questions
8. Levée de la séance

**4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2021**

Il est proposé par Luc Bourque, appuyé par Clément Tanguay, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2021 soit adopté.

## 5. Résolutions

### a) **Résolution 2021-05-12-01 concernant l'embauche d'une employée à l'accueil touristique**

**M. Martin Côté, maire, déclare un conflit d'intérêt. Il n'a pas participé aux délibérations ni au processus de sélection et se retire de la séance du conseil municipal jusqu'au prochain point. Le quorum est toujours constaté.**

**Monsieur Luc Bourque, pro-maire, préside la séance pour cette résolution.**

Sous réserve de l'approbation gouvernementale concernant l'ouverture des bureaux d'accueil touristique

Il est proposé par Serge Proulx, appuyé par Jacques Devost et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz procède à l'embauche de madame Liza Leblond au poste de préposée à l'accueil touristique ;

Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz mandate Martin Côté, maire, et Myriam Lafleur, directrice générale, secrétaire-trésorière, à signer le contrat de travail.

### b) **Résolution 2021-05-12-02 concernant un contrat de travail en étude urbanistique**

Considérant notre collaboration avec l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional dans le cadre d'un essai-projet visant à réaliser une recherche dirigée d'envergure permettant d'approfondir le diagnostic territorial, l'arrimage avec les projets de la municipalité et la formulation de recommandations

Considérant qu'un étudiant a été affecté à l'essai-projet et qu'une visite terrain à Baie-Johan-Beetz est prévue en juin 2021

Par conséquent, il est proposé par Denis Harvey, appuyé par Clément Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

D'octroyer un montant forfaitaire de 5 000\$ à Monsieur Laurent Nadeau pour lui permettre de mener à bien l'essai-projet

### c) **Résolution 2021-05-12-03 concernant la nomination de la responsable de la bibliothèque municipale auprès du Réseau biblio de la Côte-Nord**

Il est proposé par Maryse Bourque, appuyé par Jacques Devost, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents :

Que Madame Cindy Fortier soit nommée responsable de la bibliothèque de la municipalité de Baie-Johan-Beetz affiliée au Réseau biblio de la Côte-Nord.

### d) **Résolution 2021-05-12-04 concernant un contrat d'arpentage**

Il est proposé par Luc Bourque, appuyé par Denis Harvey, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents :

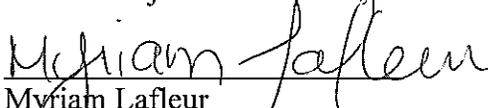
Que le Conseil municipal de Baie-Johan-Beetz mandate le Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres pour procéder au plan de localisation du poste de chloration au montant de 1500\$ excluant les taxes applicables tel que précisé dans la proposition forfaitaire S-21-094.

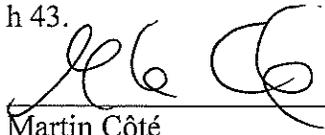
## 6. Affaires nouvelles

## 7. Période de question

## 8. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 43.

  
Myriam Lafleur  
Directrice générale, secrétaire-trésorière

  
Martin Côté  
Maire <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.

